

Questions orales

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je plains beaucoup le *Globe and Mail* et Radio-Canada de s'être laissés ainsi bernier. Ces nouvelles qui sont tirées d'un rapport confidentiel du ministère de la Justice ont été remises au comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales le 24 février et déposé à la Chambre le 7 juillet 1976. Il s'agit d'une étude faite par un fonctionnaire de mes services sur des aspects importants du problème des mauvais traitements infligés aux enfants et sur des mesures législatives qui ont trait aux mauvais traitements infligés par les parents ou les maîtres sous prétexte de les corriger. Je n'ai pas fait de recommandation. Le rapport soulevait simplement les points importants, pour la gouverne du comité. Le comité de la Chambre s'est prononcé contre la suppression de l'article 43 du Code criminel, et j'ai accepté sa recommandation.

Certes, il est vrai qu'il faut absolument étudier les textes législatifs qui ont trait aux mauvais traitements infligés aux enfants et accorder une certaine protection et certains droits à ces derniers, mais si vous me permettez d'exprimer un avis personnel, en tant que père, je trouve que si je veux administrer une fessée à mon enfant sans le brutaliser, cela me regarde et la loi n'a pas à s'en mêler.

Des voix: Bravo!

* * *

LE REVENU NATIONAL**L'APPLICATION AUX ENTREPRISES AGRICOLES DE L'IMPÔT SUR LES GAINS EN CAPITAL**

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à quiconque de l'autre côté est autorisé à répondre pour le ministère du Revenu national. Je voudrais attirer l'attention sur le fait que le dernier budget déposé par l'ancien ministre des Finances, Donald Macdonald, comportait une disposition de roulement aux fins de l'impôt sur les gains en capital. Cette disposition devrait maintenant s'appliquer aux exploitations agricoles, à l'acquisition de nouvelles exploitations agricoles. La réglementation est maintenant si restrictive que l'application en est tout simplement devenue impossible. Nous en voyons un exemple dans une lettre dont l'auteur m'explique que le remplacement d'une emblavure...

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question, qu'il la pose.

M. Malone: C'était là ma question, monsieur l'Orateur. Pourquoi avoir rendu la réglementation si restrictive qu'elle ne peut tout simplement plus s'appliquer à l'agriculture à cause des distinctions que l'on fait entre toutes sortes de cultures? Peut-il justifier ce genre de réglementation?

[Français]

M. Yves Demers (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le président, il y a quelques jours, l'honorable ministre des Finances a répondu à une question semblable d'un de ses collègues du parti progressiste conservateur. Il me fera plaisir de réétudier cette question, et je ferai parvenir au député de plus amples informations à ce sujet.

[M. Robinson.]

[Traduction]

M. Malone: Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir du secrétaire parlementaire s'il peut dire à quel point on entend préciser la réglementation car on l'a maintenant rendue tout simplement inapplicable. Si n'importe qui peut changer le contexte à sa guise, la loi adoptée en mars dernier ne pourra tout simplement pas s'appliquer. Comment peut-on si aisément compliquer ce qui est simple?

* * *

LA RADIODIFFUSION**NOUVELLE-ÉCOSSE—LES NÉGOCIATIONS RELATIVES AU RELAIS-SATELLITE—DEMANDE DE RAPPORT**

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Voilà près de trois ans que son cabinet en a préavis. Je sais que le ministre exerce ses fonctions depuis relativement peu de temps et qu'il n'est peut-être pas tout à fait au courant. Elle a trait au relais-satellite que la Société-Radio-Canada se proposait de construire dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Puis-je recourir, particulièrement en ce moment, aux bons offices du ministre pour accélérer les négociations entre la Société Radio-Canada, le CRTC et les stations affiliées, afin que nous obtenions enfin ce relais-satellite que me promettait M. George Davidson quand il était président de la Société en 1969?

● (1502)

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur, je me souviens d'en avoir entendu parler. Je ferai tout en mon pouvoir pour donner suite aux instances du député.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Hnatyshyn: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, pour demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il est en mesure de nous dire quels seront les travaux de la Chambre la semaine prochaine et même après. Peut-il nous dire s'il se propose de poursuivre le débat sur le budget de façon habituelle et ce que sont ses intentions au sujet du bill C-45 plus particulièrement? Je sais que lui-même et le premier ministre jugent cette mesure importante.

M. MacEachen: Oui monsieur l'Orateur. J'ai l'intention de continuer le débat sur le budget aujourd'hui et quand nous recevrons le rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, si c'est aujourd'hui, je demanderai la permission de suspendre l'application du Règlement afin que nous puissions faire franchir au bill C-45 les dernières étapes demain. Si nous agissions ainsi, le débat sur le budget pourrait se poursuivre à la séance suivante de la Chambre. Je ne peux, bien entendu, mettre en discussion le bill C-45 tant que je n'aurai pas reçu un rapport du comité permanent, mais je le ferai dès que le rapport nous sera parvenu.